

Ressources Humaines

CPF Mode d'Emploi

Référence formation : SPECIFIQUE**Durée :** ½ journée**Objectifs :**

- Comprendre le dispositif CPF et apprendre à utiliser le site www.moncompteformation.gouv.fr
- Créer son compte et son code d'accès, chercher une formation.

Pré-requis :

Aucun.

1. Définition du Compte Personnel de Formation

À compter du 1er janvier 2015, toute personne (demandeur d'emploi et salarié) bénéficie d'un compte personnel de formation (CPF) tout au long de sa vie professionnelle (articles L6323-1 à L6323-23 du Code du travail).

- a. Qu'est-ce que le CPF ?
- b. Qui est concerné par le CPF ?
- c. À quoi sert le CPF ?
- d. Comment utiliser son CPF ?
 - pour les salariés
 - pour les demandeurs d'emploi
- e. Quel(s) financement(s) pour le CPF ?

2. Présentation du site www.moncompteformation.gouv.fr**3. Comment s'inscrire sur le site www.moncompteformation.gouv.fr**

- a. Créer son compte : Se munir de son numéro de sécurité sociale et de son nombre d'heures DIF
- b. Créer son code
- c. Chercher une formation : Se munir du code APE de son employeur
- d. Choisir une formation (par intitulé précis, par certification...)

Public concerné : Tout public

XXL Formation
34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan
Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56

Membre du réseau
aginius
formation